

Comité de soutien au Centre pour  
l'Image Contemporaine mis en place  
par Geneviève Loup et Donatella Bernardi  
Eugène-Grasset 2,  
1006 Lausanne  
021 312 02 43

Monsieur Patrice Mugny  
Madame Renate Cornu

Genève, le 1.11.2007

**Concerne : contestation de la réorganisation du Centre pour l'Image Contemporaine,  
Saint-Gervais, Genève.**

Madame Cornu, Monsieur Mugny,

Avec l'ouverture de la 12<sup>ème</sup> Biennale de l'Image en Mouvement, la presse a rendu compte d'un changement dans l'organisation de la direction du Centre pour l'Image Contemporaine. Le déplacement de cette institution dans l'espace du Bâtiment d'art contemporain (BAC) est susceptible d'engendrer des modifications considérables décidées par des organismes tels que la Fondation du Centre pour l'Image Contemporaine. Le choix d'attribuer le commissariat des expositions et la direction artistique de la Biennale de l'Image en Mouvement à la directrice du Centre d'Art Contemporain, Katya Garcia Anton pose un certain nombre de problèmes. En effet, séparer la gestion d'une collection de l'organisation des expositions relatives révèle que certaines données fondamentales n'ont pas été prises en compte. Les acquisitions ont été rendues possibles grâce à l'aspect de la production du CIC et aux activités publiques telles qu'expositions et biennales. Si le projet du Bâtiment d'art contemporain permet de donner une plus grande visibilité aux arts contemporains, ce qui nous réjouit, il est important de respecter les spécificités de chaque institution, condition essentielle pour préserver la diversité des positions. Pour garantir cette collégialité, les compétences propres à chaque acteur doivent être mesurées.

Dans le projet qui est encore actuellement en discussion, la gestion de la collection déposée au Musée d'Art Contemporain a été confiée à André Iten. Fondateur du CIC et parmi les premiers spécialistes des questions liées à l'image en mouvement, il est responsable, depuis 1985, de préserver, mais aussi de donner une visibilité à l'une des collections d'œuvres vidéo la plus importante en Suisse. Cette collection d'œuvres rares et peu reproduites peut être consultée par un public large et constitue pour les spécialistes un outil de travail précieux. Les artistes ont fait part de leur intérêt particulier pour le service de conservation du patrimoine, avec notamment, la numérisation de bandes. Ils bénéficient en outre d'une aide à la production dont les moyens techniques pourraient cependant être actualisés. Les travaux récents des artistes locaux acquièrent une visibilité au travers d'expositions personnelles. Des événements tels que la Biennale de l'Image en Mouvement et Version permettent de découvrir de nouvelles pratiques des nouveaux médias qui ne sont montrés dans aucun autre contexte.

Tous ces aspects mettent en évidence la qualité du travail réalisé par André Iten et l'équipe du CIC. La rigueur des réflexions proposées lors des divers événements mis en place prouve que cette institution joue un rôle fondamental dans ce champ spécialisé. Les connaissances de

l'histoire de l'art vidéo et du cinéma, ainsi que la position qui ont été élaborés dans la durée doivent être pris en considération. Par cette lettre, des spécialistes et acteurs du domaine concerné attestent que le travail réalisé par André Iten et de son équipe doit être reconnu. Ils demandent aux responsables en charge de décisions concernant les affaires culturelles de la ville de Genève, de permettre à cette équipe de poursuivre son travail dans les mêmes conditions que celles qu'elle a eues jusqu'à présent.

Si il est certain que les arts contemporains ont décloisonné les limites entre les différentes techniques, les pratiques propres à l'Image en Mouvement doivent néanmoins être pensées dans leur spécificité. Délimiter un domaine, c'est permettre de le définir dans une approche théorique. C'est la raison pour laquelle des institutions centrées sur ces questions ont été fondées. Le Centre pour l'Image Contemporaine est un organisme unique en Suisse et il est important qu'il puisse conserver son autonomie.

Nous vous remercions d'avance de prendre note de notre opposition au projet en cours de discussion qui concerne le Centre pour l'Image Contemporaine. Nous restons à votre disposition pour toute discussion à ce sujet, et dans l'attente de votre réponse nous vous transmettons nos meilleures salutations.

Le comité de soutien au Centre pour l'Image Contemporaine

Geneviève Loup et Donatella Bernardi